

**PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-053**

Avis-vous est donné par le soussigné directeur général / greffier-trésorier de la Municipalité de Kazabazua, qu'à la séance ordinaire du 3 décembre 2024, le conseil a adoptée, par sa résolution numéro 2024-12-252, le règlement numéro 2024-053 intitulé

**LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL**

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité de Kazabazua au 30 chemin Begley durant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi entre 8H00 à midi et de 13H00 à 16H00 ou sur notre site web [www.kazabazua.ca](http://www.kazabazua.ca);



Pierre Vaillancourt, DMA  
Greffier-trésorier et directeur général

4 décembre 2024  
Date

---

**Certificat de publication**

**Règlement № 2024-053**

Je soussignés, Pierre Vaillancourt, Greffier-trésorier et directeur général, de la municipalité de Kazabazua certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement 2024-053 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Règlement 2017-012, le xx décembre 2024, entre 8h00 et 16h00 heures.



Pierre Vaillancourt, DMA  
Greffier-trésorier et directeur général

4 décembre 2024  
Date